

**ACADEMIE DE DIJON****ETABLISSEMENT****Lycée Julien Wittmer CHAROLLES****PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : **2022-2023**  
Numéro de séance : **1**  
Date de convocation : **19 octobre 2022**  
Date de la séance : **08 novembre 2022**  
Présidence de : **M. Emmanuel VIGNAUD**

Quorum : **16**  
Nombre des présents : **28**  
(+ 2 non votants)  
Nombre d'absents excusés : **2**

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces Jointes	
				Désignation	Page
Installation des commissions	Avis	3			
Approbation du PV du CA du 07/07/2022	Vote	3			
Adoption du RI du CA	Vote	3			
Délégation de signature à Mme MOREAU pour les commandes < 1000 €	Vote	3			
Projet local d'évaluation	Avis	4			
Mobilisation des fonds sociaux	Avis	4			
Conventions et contrats	Vote	4	3 – 4 – 5 – 8 – 9 – 10 – 11 – 12 – 15		
Affaire financières	Vote	5	13 – 14 – 17		
Portes ouvertes	Vote	5			
Question diverses	Avis	5			

**Signatures :****Le Président,  
Emmanuel VIGNAUD****Le Secrétaire  
Vincent LIEUTARD**

**PRESENCE AU CONSEIL**

Séance du : 08 novembre 2022

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom – Prénom	P	A	E
<b>Administration</b>	Proviseur	<b>VIGNAUD</b>	X						
	Provisseur Adjointe	<b>PAIRE Mathilde</b>	X						
	Gestionnaire par intérim	<b>MOREAU Patricia</b>	X						
	CPE	<b>MARTIN Joseph</b>	X						
	DDF	<b>LIEUTARD Vincent</b>	X						
<b>Élus locaux</b>	Collectivité de rattachement	<b>CHARLIER Franck</b>		X		<b>BRAMANT Jacqueline</b>			
	Collectivité de rattachement	<b>GORDAT Gérald</b>			X				
	Commune siège	<b>BRUN Éric</b>	X			<b>DUCROUX Marie-Thérèse</b>			
	Commune siège	<b>BOTTI François</b>	X			<b>DESBROSSES Angela</b>			
<b>Personnalité qualifiée</b>		<b>BONNOT Henri</b>	X						
<b>Personnels de l'établissement</b>	Personnels d'enseignement	<b>PILLOT Stéphanie</b>	X			<b>PAVAN Muriel</b>			
		<b>GIROUX Jean-Luc</b>	X			<b>BOZON Matthieu</b>			
		<b>BOIS Nathalie</b>	X			<b>DERA Stéphanie</b>			
		<b>VASSAS Caroline</b>	X			<b>PUGLIESE Guillaume</b>			
		<b>BIJU-DUVAL François</b>	X			<b>BROSSARD Fanny</b>			
		<b>MOREL David</b>	X			<b>MAHREZ Marie-Emmanuelle</b>			
		<b>NOLY Isabelle</b>	X						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	<b>LABAUNE Dominique</b>	X			<b>FRONTIERE Aline</b>			
		<b>DEGUIN Séverine</b>	X			<b>AMOUR Nelly</b>			
		<b>GONCALVES Flavie</b>	X						
<b>Parents d'élèves et élèves</b>	Élus parents d'élèves	<b>CHARVET Sylvie</b>	X			<b>SORLIN Rachel</b>	X		
		<b>MAURIN Pascal</b>	X			<b>LAMOTTE D'INCAMPS Anne-Charlotte</b>			
		<b>JULLIEN Bernard</b>	X			<b>BALIGAND Catherine</b>	X		
		<b>VILLENEUVE Séverine</b>	X						
		<b>GAUTHIER Stéphanie</b>	X						
	Élèves	<b>GERMAIN Yoann</b>	X			<b>DURANT Lucy</b>			
		<b>PACAUD Gabin</b>	X			<b>KIALOUNGOU —COLLIN Clémence</b>			
		<b>NIGAY Romain</b>	X						
		<b>VILLENEUVE Lucile</b>	X						
		<b>LEDEY Alice</b>	X						
<b>Total</b>			<b>28</b>	<b>1</b>	<b>1</b>		<b>2</b>		

M. VIGNAUD ouvre la séance du conseil d'administration à 18h15.

Il indique qu'il a pris ses fonctions le lundi 07 novembre en remplacement de M. FAVREAU qui a obtenu une mutation sur un autre poste.

Il souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration.

M. LIEUTARD est désigné comme secrétaire de séance.

#### 1) Installation des différentes commissions

M. VIGNAUD présente les différentes commissions et leurs rôles. Il précise un point sur la mise en place de la commission permanente. Le décret n°202061632 rend **l'installation de la commission permanente facultative** tout en lui attribuant un **rôle décisionnaire** sur les questions que le conseil d'administration lui aurait préalablement déléguées. « *La commission permanente exerce les compétences que le conseil d'administration lui a déléguées en application de l'article R. 421-22. Le chef d'établissement rend compte au conseil d'administration, lors de sa plus prochaine séance, des décisions prises par la commission permanente.* » M. VIGNAUD propose de ne pas créer cette commission permanente.

Le proviseur met cette proposition au vote : pour à l'unanimité.

L'ensemble des personnels se sont déjà positionnés sur les différentes commissions. Le proviseur remercie l'ensemble des membres du conseil d'administration pour ce travail qui permet de gagner du temps. Il précise qu'il manque l'inscription des élèves dans les commissions.

#### 2) Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 05 juillet 2022

M. VIGNAUD remercie les secrétaires de séance pour le compte rendu.

Le procès-verbal est adopté : 25 pour, 3 abstentions.

#### 3) Adoption du règlement intérieur du conseil d'administration

M. VIGNAUD indique qu'il s'agit du même règlement intérieur que l'année précédente.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

#### 4) Délégation de signature du chef d'établissement à Mme Patricia MOREAU pour toute commande inférieure à 1000 euros

M. VIGNAUD explique que ce montant a été augmenté par rapport à l'année précédente en raison de l'inflation. Il indique que cette délégation permet d'alléger le nombre de documents que le proviseur doit signer.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Il précise que Mme VEILLE, gestionnaire et agent comptable, est en arrêt de travail jusqu'au 02 décembre. De ce fait, Mme MOREAU assure l'intérim sur la gestion financière de l'établissement. Monsieur BRUT, agent comptable au lycée de Brochon assure l'intérim de l'agence comptable. Il sera présent au lycée tous les lundis. Il assure l'agence comptable du lycée et des collèges de secteur (Marcigny, Chauffailles, La Clayette, Charolles et Gélénard).

#### 5) Projet d'évaluation au baccalauréat général et technologique

M. VIGNAUD s'appuie sur le document présenté au conseil d'enseignement du 31 août pour présenter le projet d'évaluation au baccalauréat général et technologique. Il précise les modifications apportées par rapport au projet de l'année précédente (en jaune sur le document). Il insiste plus particulièrement sur les changements de coefficient.

Il s'appuie sur les représentants des élèves pour expliquer la part du contrôle continu et des épreuves terminales.

M. VIGNAUD indique ensuite les principes communs : la prise en compte des apprentissages sur les deux ans, la pluralité des notes (écrits, exposés etc...), la moyenne annuelle de chaque enseignement qui compte, le seuil minimum de notes prises en compte pour la certification, la règle si les conditions ne sont pas respectées, les aménagements pour les absences de longue durée des élèves, d'un enseignant qui ne serait pas remplacé sur une longue durée.

M. BONNOT demande si chaque lycée établit son propre projet et définit donc ses propres règles. M. VIGNAUD explique qu'il y a une trame commune et des ajustements selon les établissements.

Ce projet n'est pas soumis au vote.

#### 6) Mobilisation des fonds sociaux

M. VIGNAUD indique que l'absence d'assistance sociale pose problème pour l'attribution des fonds sociaux. Il indique que les membres du réseau Charolais ont envoyé un courrier pour dénoncer ce problème au rectorat. Il précise que l'ensemble des acteurs de la communauté se sont mobilisés pour apporter la meilleure information aux familles afin qu'elles se rapprochent des services de l'intendance en cas de besoin.

#### 7) Conventions et contrats

Mme MOREAU présente plusieurs conventions qui sont soumises au vote individuellement :

- Convention du groupement comptable
- Convention entre le Foyer des Myosotis et le lycée pour un projet pédagogique concernant la filière bac pro ASSP
- Convention pour l'occupation de l'internat dans le cadre du Festival du Bœuf et le concours des apprentis. M. NIGAY indique l'année dernière que plusieurs armoires avaient été forcées et que des affaires personnelles avaient été volées. M. VIGNAUD propose qu'un état des lieux soit réalisé lors de cette location afin de constater d'éventuelles dégradations ou vols.
- Convention de travail pour l'emploi de technicien de laboratoire en BTS Bioqualité en remplacement de FUET Chloé pour congé de maternité

Pour à l'unanimité.

M. LIEUTARD, Directeur Délégué aux Formations, présente plusieurs conventions qui sont soumises au vote individuellement :

- Convention entre le lycée et l'IFRIA pour l'apprentissage : licence A.D.M.I.R, licence M.P.I.A.A, BTS Bioqualité 1<sup>ère</sup> année 2022-2024 et 2<sup>ème</sup> année et 2021-2023
- Convention cadre entre le lycée et le CFA BFC pour l'apprentissage en BTS gestion de la PME, bac pro AGORA, bac pro ASSP et CAP EPC
- Convention entre le lycée et le CFA BFC pour l'apprentissage en BTS Gestion de la PME

Pour à l'unanimité.

## 8) Affaires financières

Mme MOREAU présente deux projets de voyage :

Un premier en Camargue du 03 au 07 avril 2023. Ce projet est organisé par Mme VASSAS. Il concerne 45 élèves et 3 accompagnateurs. Il concerne les élèves qui suivent les enseignements de latin et/ou grec. Il remplace le voyage prévu en Grèce.

Un deuxième à Aix-en-Provence du 31 janvier au 01 février. Ce projet concerne les 21 élèves qui suivent l'enseignement de spécialité humanités, littérature et philosophie.

M. BONNOT explique que l'association des anciens élèves soutient financièrement le lycée pour ses actions à hauteur de 5000 euros. Ce financement provient de la vente de livres à la Région. L'ensemble des représentants du conseil d'administration remercie l'association pour cette implication.

Pour à l'unanimité.

Mme MOREAU demande l'autorisation au conseil d'administration de réaliser un prélèvement sur le fond de réserve afin de respecter le principe de sincérité budgétaire. Elle explique que la majorité des prélèvements sont liés à une augmentation des matières premières (papier reprographie, eau, gaz...).

Pour à l'unanimité.

## 9) Dates des portes ouvertes

M. VIGNAUD indique les dates de journées portes ouvertes, qui ont été fixées en concertation avec les autres lycées du secteur : vendredi 03 mars 17h-20h et samedi 04 mars 9h-12h. Ces dates remplacent les 7h dues par les personnels pour la journée de Pentecôte.

Il indique qu'une journée portes ouvertes pour les BTS Bioqualité et Gestion de la PME est prévue le 21 janvier 9h-12h.

Pour à l'unanimité.

## 10) Divers

M. LIEUTARD présente les actions menées par la plateforme technologique du charolais et les deux prix qui ont été remportés :

- Le partenariat avec l'Institut Charolais a été récompensé au SIAL (Salon International de l'Alimentation) à Paris. Nous avons obtenu le prix de la démarche collective du Concours Miam (Innovations des industries alimentaires de Bourgogne Franche Comté) pour le Ketchup du Charolais au foin !
- Nous avons reçu à Rennes le 1er prix des Trophées de l'Innovation de l'association française des Plateformes Technologiques pour notre vidéo sur le projet "Sauce soja" mené avec KURA (Saké et condiments japonais made in Bourgogne). Voici le lien pour visionner la vidéo : [https://www.youtube.com/watch?v=1u2vl5nRZqk&ab\\_channel=PFTINNOVALO](https://www.youtube.com/watch?v=1u2vl5nRZqk&ab_channel=PFTINNOVALO)

M. VIGNAUD lève la séance.